

Séance du 20 décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	22
Date de la convocation		
14/12/2022		
Date d’Affichage		
21/12/2022		

DCM N° 2022-87

L’an deux mil vingt-deux

Et le vingt décembre

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, BIAGGINI Jean, SIMONI PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTE Christine, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

3 Membres absents excusés (procurations) :

POZZO DI BORGO Louis a donné procuration à SIMONPIETRI Pierre Michel
GIAFFERI Michael a donné procuration à PASQUALINI Maurice
FICO Aurélie a donné procuration à MARTEL Enzo

7 Absents : GIAMARCHI Marie-Dominique, BATTESTI Gilles, FABRIZY Bernard, MURATI Carine, DARNAUD Laure, MALPELI Stéphane, LECA Jean-Louis

Madame UGOLINI Nuria est nommée secrétaire.

Objet de la délibération

Décision modificative n°4/2022 Budget Principal

VU l’instruction budgétaire et comptable M14

VU la délibération du Conseil Municipal n° DCM2022-22 du 5 avril 2022 approuvant le Budget Primitif de la commune,

VU les délibérations n°2022-36 du 30 mai 2022, n°2022-46 du 8 juillet 2022 et n°2022-63 du 27 septembre 2022 adoptant les décisions modificatives n°1, n°2 et n°3,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à une modification budgétaire en section d’investissement et de fonctionnement afin de prendre en compte l’ajustement des prévisions inscrites au budget prévisionnel et par la même de modifier les autorisations budgétaires initiales tout en respectant le principe de l’équilibre budgétaire,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, dans le respect des principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l’équilibre budgétaire, de modifier les autorisations budgétaires en section d’investissement et de fonctionnement ainsi qu’il suit :

.../...

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre/Article/fonction	Libellé	Décision Modificative DEPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Ch. 011/60622/020	Carburants	5 000,00 €			
Ch. 011/60623/251	Alimentations	70 000,00 €			
Ch. 011/611/020	Contrats prestations services	6 000,00 €			
Ch.011/6135/251	Locations mobilières	5 000,00 €			
Ch.011/61551/821	Matériel roulant	10 000,00 €			
Ch.011/6184/821	Versement organismes formation	2 000,00 €			
Ch.011/6226/020	Honoraires	4 000,00 €			
Ch.011/6231/020	Annonces et insertions	10 000,00 €			
Ch.011/6261/020	Frais affranchissement	5 000,00 €			
Ch.011/6283/020	Frais nettoyage locaux	21 664,00 €			
Ch.023/023/01	Virement		138 664,00 €		
TOTAUX		138 664,00 €	138 664,00 €	- €	- €
EQUILIBRE		- €	- €	- €	- €

SECTION DE FONCTIONNEMENT APRES VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE

	Budget 2022	DM	Total
Dépenses	8 414 536,86 €	- €	8 414 536,86 €
Recettes	8 414 536,86 €	- €	8 414 536,86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé./Article/fonction	Libellé	Décision Modificative DEPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
OPNI - Opérations non individualisées					
2031/OPNI/64	Frais étude	2 200,00 €			
OP- 20 - Cimetière					
2116/20/026	Cimetière	1 200,00 €			
OPFI - Opérations financières					
10226/OPFI/01	Taxe aménagement		9 970,00 €		
021/021/01	Virement de la section de fonctionnement				138 664,00 €
OP- 104 - Création 8 logement					
1312/104/01	Subvention Région			42 264,00 €	
1317/104/01	Fonds de concours			125 000,00 €	
2313/104/70	Construction	1 172 321,56 €			
2132/104/01	Immeuble de rapport		1 162 351,56 €		
OP- 105 - Cœur de ville					
2135/105/820	Install. Générales, agts et aménagts		171 340,00 €		
2318/105/820	Autres constructions	196 540,00 €			
TOTAL		1 372 261,56 €	1 343 661,56 €	167 264,00 €	138 664,00 €
EQUILIBRE		28 600,00 €	28 600,00 €	28 600,00 €	28 600,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT APRES VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE

	Budget + DM	DM	Total
Dépenses	4 672 831,52 €	28 600,00 €	4 701 431,52 €
Recettes	4 672 831,52 €	28 600,00 €	4 701 431,52 €

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- D'adopter la décision modificative n°4 du budget principal 2022 telle que détaillée ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

